

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Vendredi 08 décembre 2023 – visio

Ouverture du CA : 18h00

8 Présents : Béatrice Creux, Christine Herlem, Christine Lebert, Radu Mateescu, Denis Perret, Martine Renaud, Marianne Lorenzato, Malie Verdickt.

7 Excusés : Carine Barbara, Sylvie Chimbaud, Nadège Dupuy, Emilie Fulpin, Andrée Goapper, Bénédicte Ménassol, Ghislaine Rautureau.

Pas de vote

Temps de centrage.

1. Point sur les adhésions

Actuellement, la FVI comporte 106 adhérents, dont 49 enseignants en formation (soit 47%), pour un total des cotisations de 3585 €. Le nombre d'adhérents est en légère hausse (10%) par rapport à l'année précédente à la même époque.

La trésorerie de la FVI comporte actuellement 18568,84 €. Le bilan 2023 est positif de 2828,41 € (- 303,03 € d'assurance) grâce au don de 4018,06 € de l'association des assistants de Claude Maréchal. Des adhésions pour la saison arrivent jusqu'au mois de mai pour le congrès.

2. Point sur les formations en cours et à venir

Promotions de l'été 2023 :

- Une dizaine de nouveaux professeurs ont été diplômés par l'école de Sylvie Chimbaud et Malie Verdickt et 8 par l'école de Marie-Noëlle Grazillier

Formations en cours :

- Deux formations se terminent en 2024 (Denis Perret / Eline Tripard et Marianne Lorenzato)
- Deux formations se terminent en 2025 (Denis Perret et Sylvie Chimbaud)
- Deux formations se terminent en 2026 (François Lorin / Amélie Bernou et Marc Frémeaux)
- Deux nouvelles formations ont débuté à l'automne 2023 (Denis Perret / Eline Tripard et Sylvie Chimbaud), examen en 2027
- Deux formations débutent en 2024 (Marianne Lorenzato et François Lorin / Amélie Bernou)

Post-formations :

- Trois post-formations se terminent en 2024 (Denis Perret, Malie Verdickt, Marc Frémeaux)
- Deux post-formation débuteront à l'automne 2024 (Denis Perret / Eline Tripard et Marianne Lorenzato)

3. Congrès 2024 (Christine Herlem pour la commission évènementiel.)

Congrès de mai 2024 :

Le congrès aura lieu du 09 au 12 mai 2024 à la Maison Diocésaine Saint Paul située à Moulins. Le stage sera dispensé par Elisabeth Rémy (voir <https://www.ify.fr/devenir-enseignant/nos-formateurs/elisabeth-remy-2/>), enseignante de yoga formée avec Claude Maréchal et Frans Moors, formatrice depuis 2002 au sein de l'IFY (Institut Français de Yoga).

Le thème du stage sera « *Pratyâhâra, passage obligé vers dhyâna ?* » (s'engager vers la magnificence des sens et mettre les indriya au service du yoga, de la méditation et de notre harmonie).

Congrès de 2025 :

Dates : du 29 mai au 1^{er} juin 2025.

Pistes d'intervenants (dans l'ordre de préférence) :

1. Marina Margherita : déjà invitée les années précédentes pour le stage d'octobre (qui malheureusement n'ont pas pu avoir lieu). Un thème possible du stage serait *kshana*, déjà proposé par Marina Margherita précédemment. Garder le contact.
2. Collette Pogy : auteure de « la Bhagavad gita, ou l'art de vivre », « Asana : voyage au cœur des postures », « Thoreau – yogi des bois ». Invitée pour le congrès de 2023 mais pas disponible aux dates du stage. Garder le contact pour 2025.
3. Philippe Geenens : philosophe et indianiste, traducteur du Yoga Yajnavalkya en français.
4. Claude Maréchal : difficile à établir le contact (Martine a envoyé des mails, mais sans réponse), Bénédicte essaie de le contacter.

Lieu : possiblement le même que pour le congrès 2024 (Moulins), à discuter après le congrès de 2024. A noter que la Maison Diocésaine ne propose pas de repas végétariens ou régimes spéciaux.

4. Le point sur l'UEY et le congrès de Zinal (Denis Perret)

Retour sur le congrès de Zinal 2023 :

- La FVI a été représentée au congrès de Zinal 2023 par Denis Perret et François Lorin (délégués de la FVI), Béatrice Creux et Josseline Lorin, ainsi qu'une élève de Béatrice.
- Le programme du congrès est très dense, avec beaucoup de cours à suivre.
- L'endroit est agréable, aux sommets des montagnes de 4000 m. L'édition 2023 a été spéciale, à l'occasion de l'anniversaire des 50 ans de l'UEY. Sur le thème « *Hridaya, la voie du cœur* »
- Des conférences gratuites sont disponibles en ligne, sur différents thèmes : ***Toumo, Prana, Yoga et responsabilité sociale.***
- Pour en savoir plus : voir le compte-rendu de Denis Perret dans la dernière infolettre de la FVI.

Congrès Zinal 2024 (18 août – 23 août 2024) :

Le thème du congrès sera « ***Prana – la force de la vie*** ».

L'appel à intervenants pour le congrès de Zinal 2024 est toujours en cours (chaque fédération doit fournir une liste d'intervenants possibles au congrès), en informer les collègues. Il s'agira d'animer des ateliers, donner des cours et guider des séances tout au long de la semaine. L'UEY prend en charge le séjour et les déplacements des intervenants. Les cours ont lieu le matin (7h) et l'après-midi (17h). Denis proposera pour 2024 des cours (le matin).

Point sur l'UEY :

L'UEY est actuellement en évolution dans le paysage changeant du yoga en Europe, face à la Yoga Alliance, qui promeut une formation plus courte (2 ans) pour les professeurs de yoga. L'UEY reste attachée aux formations longues (4 ans, 500 h).

L'UEY organise deux AG par an, la première au printemps (deux jours, souvent dans les capitales de pays Européens) et la deuxième fin août, pendant le congrès de Zinal. Les AGs se déroulent en anglais, pour des raisons d'économie et d'efficacité. Chaque fédération adhérant à l'UEY doit y être représentée par un délégué, qui doit participer aux AG. Pour la FVI, les délégués sont Denis Perret et François Lorin.

La participation de la FVI aux AG de l'UEY nécessite un investissement à la fois en temps de travail du délégué et en frais de transport et hébergement. Il est jugé important que la FVI puisse être représentée aux AG de l'UEY, pour garder le contact. Les finances de la FVI permettent de couvrir les frais de transport et d'hébergement. Denis Perret est motivé pour continuer à participer aux AG en 2024, il discutera avec François Lorin pour répartir au mieux les participations.

L'école de Sylvie Chimbaud a obtenu l'agrément de l'UEY, ce qui fait 2 écoles agréées (avec celle de Denis Perret)

Marianne Lorenzato a également déposé un dossier d'agrément pour son école. Les dossiers doivent être envoyés un an avant le congrès de Zinal. François Lorin est membre de la commission d'agrément de l'UEY, il est conseillé de le contacter pour valider le dépôt des dossiers et les dates importantes de la procédure. Si une école agréée UEY change son équipe pédagogique ou son programme, elle doit le signaler à la FVI, qui transmettra les informations à l'UEY.

Après qu'une école ait obtenu l'agrément UEY lors du congrès de Zinal, l'école peut fournir aux élèves des certificats avec le label UEY (début septembre de l'année respective). Il est à noter que le diplôme fourni par la FVI (en plus du certificat d'aptitude délivré par les écoles de la FVI) comporte déjà le logo UEY.

5. Le point sur le SNPY

Le SNPY (Syndicat National des Professeurs de Yoga) existe depuis 40 ans. A noter que le terme utilisé est « professeur » et non pas « enseignant », qui est le terme utilisé par la FVI dans ses documents. On peut envisager d'aligner la terminologie FVI avec le SNPY. Le SNPY offre divers services aux professeurs adhérents, en particulier sur les aspects juridiques.

Actuellement le SNPY est en train de devenir une « super-fédération », incluant déjà 11 fédérations de yoga, dont la FVI. Les statuts du SNPY sont en train d'être refaits, il y a des groupes de travail qui se réunissent tous les dimanches à 19h. Ce serait bien si la FVI pouvait mandater un de ses membres ayant des compétences en réglementation, pour participer aux réunions concernant le règlement intérieur du SNPY. Cet aspect est important, car cela imposera des contraintes futures pour la FVI.

Le SNPY cherche à s'aligner avec le RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) en organisant la formation en blocs de compétences (dont un bloc concernant l'administration). Pendant un parcours professionnel, les blocs de compétences suivis devront être « réinitialisés » lors des changements de formation. Un autre aspect du RNCP est l'évaluation des connaissances, qui doit être effectuée selon un protocole d'évaluation spécifique par des formateurs externes à l'école respective. A noter qu'il est possible d'adhérer au SNPY sans suivre le RNCP.

Le SNPY stimule la dynamique inter-fédérations, en particulier concernant les assurances ; il est question d'une assurance unique, ce qui pourrait être intéressant pour la FVI. En outre, le SNPY permet d'avoir un discours avec le gouvernement ayant plus de poids et représentant mieux les

fédérations (ceci est à contraster avec d'autres initiatives, comme les négociations concernant les salles de yoga privées pendant les confinements du Covid).

Si une fédération adhère au SNPY et suit le RNCP, elle aura la possibilité de mettre en place des activités salariées, par exemple l'embauche d'assistants formateurs. A noter que le RNCP exige la certification Qualiopi, qui est prise en charge par les écoles ; la mutualisation des charges au sein des fédérations est par conséquent intéressante (exemple de l'IFY).

L'adhésion d'une fédération au SNPY implique le paiement d'une cotisation, ainsi que deux délégués pour représenter la fédération aux AG. Actuellement, la FVI n'est pas adhérente au SNPY, en attendant la finalisation des statuts et du règlement intérieur. Denis participe aux réunions du dimanche soir. Néanmoins, il est jugé intéressant que la FVI adhère au SNPY pour bénéficier de son soutien et éviter d'être, à terme, marginalisée.

Marianne Lorenzato est intéressée pour participer aussi à ces réunions (moyennant une clause de confidentialité à signer) pour examiner et comprendre le projet de statuts et du règlement intérieur SNPY. Cela permettra à la FVI de décider par la suite si elle adhère ou pas au SNPY.

6. Modifications du règlement intérieur

Les modifications concernent l'adhésion à la FVI durant la formation. Béatrice a transmis aux membres du CA la version mise à jour du RI. Le CA doit l'examiner et émettre un avis en avril 2024 (au plus tard un mois avant l'AG de mai 2024) afin que les modifications soient votées à la réunion du CA de mai 2024.

7. Questions diverses

Le tarif pour la participation au congrès FVI de 2024 est d'environ 280 € par personne (environ 25 participants attendus).

Le prochain CA devrait est prévu le 08 mars 2024 à 18h.

Clôture du CA à 19h45.

La présidente, Béatrice Creux



le secrétaire, Radu Mateescu

